

SENSIBILISATION DU PERSONNEL DES CRÈCHES

 3 heures 30  10 personnes

Durée

½ Journée

Code

SGPS

Lieu

Intra-Inter

Public concerné

- Personnel des structures d'accueil collectif des nourrissons et des enfants

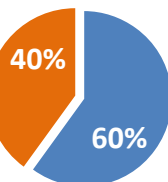
Objectif

Disposer dans les crèches ou tout établissement dont le public concerné est de jeunes enfants, de personnes informés sur la conduite à tenir en cas d'accident.



PROGRAMME

Théorie



Pratique

SAVOIR RÉAGIR FACE A UNE URGENCE RESSENTIE :

- Malaises convulsifs et hyperthermie
- Brûlures et Plaies graves
- Fractures, luxation et entorses
- Fonctions vitales (fonction neurologique, fonction ventilatoire, fonction circulatoire)

SAVOIR PALIER A UNE URGENCE VITALE ABSOLUE :

- Stopper une hémorragie
- Mise en position latérale de sécurité
- Désobstruction des voies aériennes
- Ventilation artificielle sans matériel
- Massage cardiaque externe (entraînement sur mannequin « bébé »)
- Mettre en place le défibrillateur semi-automatique ou entièrement automatisé